

Réunion du 8 avril 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/257 - Administration générale - 5
Avis du Conseil Général sur le projet arrêté de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes du Pays de Wissembourg

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de la communauté de communes du Pays de Wissembourg (CCPW), arrêté le 17 décembre 2012, dont les grands équilibres s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département.

Sur le thème de l'habitat et du logement, elle approuve les dispositions des "Orientations d'aménagement et de programmation - volet Habitat", qui intègrent les enjeux et orientations du plan départemental de l'habitat (PDH) et de la politique départementale de l'habitat territorialisée à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord (SCOTAN).

Elle propose par ailleurs d'accompagner la CCPW dans la mise en œuvre de ce volet Habitat, et notamment de conclure avec la CCPW une "convention post - programme local de l'habitat" (PLH), qui permettra d'identifier un budget et un programme d'actions sur six ans, et d'en contractualiser les moyens alloués.

Sur la question des coulées d'eau boueuse, elle propose d'appeler l'attention de certaines communes particulièrement concernées par cette question, tel que précisé dans le rapport, et recommande de travailler dès à présent à une déclinaison plus précise de la prise en compte du risque à l'échelle des quartiers ou futures zones d'urbanisation.

Sur les projets routiers du Département, elle approuve l'inscription au PLUI des dispositions nécessaires à l'aménagement du réseau routier départemental, et en particulier l'inscription des emplacements réservés n° 1 et 2 pour l'aménagement de la RD 76 à CLEEBOURG-BREMELBACH.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130408-76821-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 17/04/13